

0089100010

Le 30 MARS 2012

N°.....0298

Consentement des communautés dans le cadre de la sauvegarde de l'Imzad au Niger

Nous, membres des communautés qui pratiquent et jouent l'Imzad, encourageons et soutenons fortement la sauvegarde de l'Imzad au Niger.

En outre, nous reconnaissons avoir été impliqués au processus de préparation de cet élément pour son inscription sur la liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité. C'est pourquoi, nous marquons notre solidarité au projet et acceptons d'apposer nos signatures, gage de notre consentement.

Ont signé :

N°	Noms	Prénoms	Localités	Signatures
1	Tamoumante	Ag Bouhamid	Aderbissinat	
2	Fatma	Ibrahim	Gougaram	
3	Tamlet	Ihiya	Tchirozérine	
4	Ajo	Imini	Agadez	
5	Tawani	Eggour	Afara	
6	Tawado	Ghissa	Echia	
7	Andijane	Boha	Aderbissinat	
8	Koussa	Mohamed	Tchinabro	
9	Tamatkoul	Héchy	Intchikorayen	
10	Mariama	Djibrilla	Abalama	
11	Ghaichata	Ghissa	Abarogh	
12	Azara	Abdoulaye Yaboul	Echia	
13	Alhousna	Attarnane	Tchintaborak	
14	Issouf	Hadan	Agadez	
15	Barka	Sofa	Iférouane	
16	Jando Réchy	Ag Alher	Tougbalanane	
17	Issoufou	Maha	Aghaous	
19	Mohamed Ali	Bashir	Idip	
20	Dakso Hamidan	Tara	Akoual	
21	Ama Wani	Almanak	Ingall	
22	Mohoudour	Ahmed	Tadeni	
23	Ahmedou	Saloum	Aniellé	

Fait à Agadez, le 24 décembre 2011

Association pour la Culture, la Liberté et l'Instruction
A.C.L.I / Sabanas
aci@agadez.orgmail.com
Tel 00 227 94 61 50 00 96 68 26 78
BP 198 – Agadez

A
Monsieur le Directeur du
Patrimoine Culturel du Niger
(Voie hiérarchique)

Ref cour 00124 12 03

Objet : Inzad

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous confirmer par la présente de la disposition de notre structure à promouvoir la valeur de l'Inzad à travers nos différentes stratégies telles que la création des concours de l'Inzad à Agadez.

Depuis notre lancement, nous avons inscrit ce matériel et toute la symbolique qu'il incarne dans les missions premières de l'association.

Pour preuve, en 2007 ; nous avons sur fonds propres de l'association initié la transmission de l'Inzad à trois jeunes filles de la comine d'Aderbissinat.

Nous avons en outre encouragé l'initiative d'un grand chanteur d'Agadez à l'ouverture d'une école des arts en perdition dans la région d'Agadez.

C'est pour vous dire Monsieur le Directeur que ACLI/ Sabanas est toujours solidaire à toute entreprise visant à protéger l'Inzad des flammes de l'oubli.

Veillez agréer Monsieur le Directeur, l'expression de mon grand respect.

Le Président :

Ibrahim Manzo HALLO
